

# L'ÉCHO DES QUINCONCES

## **Environnement : fragile avenir !**

*Si le respect de la nature a fait des progrès, il reste encore un long chemin à parcourir pour que la notion de respect de l'environnement soit réellement prise en compte par nos concitoyens et par nos élus.*

*Les prochains mois vont revêtir une importance capitale car nous allons rentrer dans une période intense de réflexions, d'échanges, de propositions, pour arriver à la mise au point d'un document d'urbanisme fondamental, le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), dont dépend fortement l'évolution de notre cadre de vie pour les années à venir.*

*Ce document qui doit être élaboré par le Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon et la Région du Val de Leyre (SYBARVAL) va définir les règles à respecter pour gérer la protection de l'environnement et le développement urbain. Il aura prééminence sur tous les PLU (plan local d'urbanisme) des communes concernées et devra, en particulier, prendre position sur les coupures d'urbanisation qu'il convient absolument de maintenir.*

*Le site naturel des Quinconces Saint-Brice en est le parfait exemple, et notre association, forte du soutien que vous lui apportez, va demander d'être intégrée aux groupes d'étude qui, d'ici à 2010, vont travailler sur cet enjeu majeur pour tous.*

*Encore une fois : plus nous serons nombreux, plus notre volonté de préserver l'intégralité du site sera entendue.*

*Maurice Soubirou*

## **Compte-rendu de l'assemblée générale (\*)**

La 20<sup>ème</sup> assemblée générale s'est réunie le 22 août à la Résidence des Quinconces (RPA).

En présence d'une centaine de membres de l'association, Maurice Soubirou a annoncé qu'à ce jour, 903 adhérents sont inscrits sur les registres de l'association dont 725 ont réglé leur cotisation et 295 ont adressé leur pouvoir.

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de l'assemblée générale du 24 août 2007.

### **Modification des statuts**

Maurice Soubirou a proposé d'apporter quelques précisions dans nos statuts.

La première précision concerne l'article 1 : "Le site naturel des Quinconces Saint-Brice est constitué par un ensemble de terrains situés sur les communes d'Andernos-les-Bains et d'Arès, appartenant pour l'essentiel au Conservatoire du littoral, à la commune d'Andernos et au Conseil Général."

Les autres précisions portent sur l'article 9 : "L'association est dirigée par un conseil d'administration d'un minimum de 12 membres, renouvelable par tiers à chaque assemblée générale. Il y a incompatibilité entre la fonction d'administrateur et une quelconque fonction électorale tant au niveau communal que départemental, régional ou national."

Ces modifications ont été approuvées à l'unanimité.

### **Rapport d'activité**

La secrétaire Annie Roux a indiqué que le conseil d'administration s'est réuni tous les deux mois et que nous avons participé à toutes les réunions de la CEBA (Coordination Environne-

ment Bassin d'Arcachon.

Elle a évoqué les nombreux événements qui ont marqué l'année écoulée, l'essentiel étant la convention de gestion du site signée le 8 septembre 2007 par le Conservatoire du littoral et les communes d'Andernos et d'Arès, et le démarrage des actions prévues au plan de gestion, parmi lesquelles le recrutement tant attendu du garde gestionnaire, Pascal Quadrio, qui est entré en fonction début juin.



Autre événement important : la mise à disposition par la mairie d'Andernos d'un local à la Maison du Port.

Elle a commenté les activités que nous avons organisées et celles auxquelles nous avons participé tout au long de l'année. Notre association tient à ces animations qui nous permettent de faire entendre le plus souvent possible notre volonté de voir durablement préservée l'intégralité du site naturel.

Elle a également souligné l'importance de multiplier les moyens de communication auprès de nos adhérents et du grand public : bulletin d'information (trois numéros par an), communiqués de presse, affiches, etc.) sans oublier site Internet et newsletters pour les internautes.

### **Rapport financier**

Arrêtés au 18 août 2008, nos comptes font apparaître un solde disponible de 8 429,49 € (contre 7 523,95 € au 23 août 2007).

Nous avons dépensé 5 584,74 € et encaissé 6 490,28 €.

Nos finances sont donc saines mais nous allons devoir faire face à des

(\*) La version officielle du compte-rendu, plus détaillée, vous sera communiquée sur demande (Tél. 05 56 82 46 16).

## **SAUVEGARDE DU SITE NATUREL DES QUINCONCES ST-BRICE**

Association loi 1901 - fondée en 1989 - agréée au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement  
Siège social : 7, rue du Colonel-Bordes 33510 Andernos - Adresse postale : BP 35 33510 Andernos  
Téléphone : 05 56 82 46 16 - Courriel : contact@quinconces.org - Internet : www.quinconces.org

dépenses supplémentaires liées en partie aux frais engendrés par notre local à la Maison du Port. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de porter la cotisation de base (inchangée depuis 2000) à 8 €. Les rapports d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité.

### **Plan local d'urbanisme (PLU) d'Andernos**

Pour ouvrir le sujet, René Picard a cité Philippe Ramon, sous-préfet du Bassin d'Arcachon, qui, dans son discours du 14 juillet, exprimait son inquiétude face à une urbanisation galopante : *"Il convient de freiner cette machine infernale lancée à toute vitesse qui risque de défigurer ce que le Bassin a de plus précieux : sa nature... naturelle"*.

Qu'en pense la municipalité d'Andernos qui, d'une part, propose au Conservatoire du littoral de lui vendre les quelque 25 hectares des terrains communaux des Quinconces – inclus ou exclus de l'actuel périmètre de la convention de gestion – et d'autre part, confirme la constructibilité des 10 hectares de la forêt du Coulin dans son projet de PLU ?

Notre association ayant été officiellement consultée sur ce projet et sachant que les négociations avec le Conservatoire du littoral sont en cours, nous n'avons pas manqué de relever cette incohérence, d'exprimer notre parfait désaccord sur la constructibilité des parcelles boisées du Coulin et de demander le classement définitif de ce secteur en espace boisé à conserver. René Picard a rappelé que tout citoyen aura la possibilité de s'exprimer sur l'ensemble du projet de PLU lors de l'enquête publique, qui devrait être ouverte très prochainement pour une durée d'un mois ; il a incité tous les adhérents à relayer individuellement la position de l'association en marquant leur opposition à ce qui porterait atteinte à l'intégralité des Quinconces St-Brice.

Enfin, René Picard a demandé à l'assemblée générale de confirmer à nouveau la position mainte fois affirmée de l'association en votant la motion suivante :

*"L'assemblée générale autorise le président du conseil d'administration à introduire tout recours gracieux, hiérarchique ou contentieux contre la délibération approuvant le PLU*

*d'Andernos-les-Bains, modifiant le POS de 1985, dont le projet a été arrêté par délibération du conseil municipal en date du 28 avril 2008 dans l'hypothèse où la zone dite constructible du bois du Coulin serait maintenue en zone U3A. »*

Cette motion a été adoptée par l'assemblée générale à l'unanimité.

### **La halte nautique et les bassins de décantation**

Francis Dalet a abordé ce sujet qui fait débat depuis de nombreuses années. Nous avons voulu savoir dans quelles conditions s'est effectué le désenvasement de la halte nautique qui a été réalisé au printemps dernier avec le concours de la drague du SIBA.

Depuis de nombreux mois la situation au bout de la jetée présentait un caractère de catastrophe écologique. Il fallait sans doute faire quelque chose, mais nous craignons le pire avec la réutilisation des bassins de décantation – jamais vidés depuis leur mise en service ! – et ses conséquences environnementales sur le site des Quinconces. Nos craintes n'étaient pas infondées : au lieu de charrier de l'eau claire, le fossé de rejet s'est très vite comblé de vases...

N'ayant reçu aucune réponse utile aux questions que nous avons posées aux autorités municipales et sur recommandation de Michel Sammarcelli, président du SIBA, nous avons eu un entretien avec Sabine Jeandenand, directrice des services techniques du SIBA. Elle nous a précisé que, si le dragage relève de la responsabilité du SIBA, la gestion des bassins de décantation appartient à la seule commune d'Andernos.



Le SIBA a fait analyser les sédiments avant de les pomper ; ces analyses n'ont démontré aucun résultat alarmant. Il a par ailleurs effectué des contrôles permanents pendant le déversement des vases pompées. Malheureusement il y a eu plusieurs incidents : éclatement du tuyau à plu-

sieurs reprises, débordement de la vase hors des bassins. Ces dépôts vaseux n'ont pas été évacués et sont toujours visibles sur le terrain.

Reste que légalement, les 8 400 m<sup>3</sup> de vase pompés et déversés dans les bassins de décantation devront être évacués dans les 18 mois suivant la fin des travaux vers un lieu de stockage définitif mais aucune solution valable n'a encore été trouvée.

Enfin, le SIBA a admis que le résultat des dragages de la halte nautique n'était pas très probant : le "trou" recommence très vite à se combler.

Le sujet devra donc encore mobiliser toute notre attention.

### **Gestion du site "Saint-Brice - Les Quinconces - Le Coulin"**

Marie-Hélène Ricquier n'a pas caché son plaisir de pouvoir exposer un sujet aussi satisfaisant. Elle a fait le point sur l'avancement de la gestion du site suivant un plan d'actions et de financement qui précise qui fait quoi, quand, qui paye et combien.

Depuis la signature de la convention, le comité consultatif auquel participe notre association s'est réuni deux fois ; une première fois en septembre 2007 à la mairie d'Andernos, une seconde fois en juin 2008 à la mairie d'Arès. Au cours de ces réunions sont présentés le rapport des actions réalisées et le planning de celles à venir.

La gestion du Conservatoire du littoral a pour principaux objectifs la conservation de l'existant, l'organisation de la fréquentation et l'information du public. Parmi les actions déjà réalisées, on a déjà parlé de la nomination du garde gestionnaire – qui intervient dans le cadre du service Environnement de la commune d'Andernos –, on citera la consolidation des piles du pont de bois sur le Cirès et l'aménagement de ses abords avec la plantation de végétaux indigènes, ou le curage manuel de l'Ariouet (ruisseau de Comte) en aval de la route départementale afin de rétablir son débit.

Les actions à venir porteront entre autres sur le recensement des emplacements des plantes protégées, la gestion des niveaux d'eau (écluses), le débroussaillage sélectif des berges du Cirès (cotonnier, espèce invasive), la création d'îlots de ganivelles en haut de plage côté Arès comme ceux de la pointe des Quinconces, et l'installation de panneaux d'information.

Des réflexions sont actuellement menées sur l'implantation de ruches...

Une convention particulière est en cours d'élaboration avec la SCI Albiac, propriétaire de terrains sur la rive droite du Cirès où se trouvait autrefois une importante scierie. À la fabuleuse diversité biologique de ces espaces s'ajoute ici un intérêt historique qu'il s'agira de mettre en valeur.

Le Conservatoire du littoral a modifié son appellation du site. Ce qui était pour lui le "Domaine de St-Brice" porte désormais le nom de "Site Saint-Brice - Les Quinconces - Le Coulin". C'est peut-être un peu long mais cela correspond parfaitement à l'ensemble que nous souhaitons voir préservé dans son intégralité.

### Local à la Maison du Port

Maurice Soubirou a informé l'assemblée que la commune d'Andemos a mis à notre disposition un local situé à proximité du site, en face du port ostréicole, entre l'aire de jeux et l'école du Coulin. Il s'agit de l'ancien siège de la Section régionale conchylicole aujourd'hui installée à Gujan.

Nous partageons la Maison du Port, remarquablement rénovée par les services techniques, avec l'association Mémoire d'Andemos et le Comité de la Fête de l'huître. Notre entrée se trouve côté aire de jeux. Une signalétique sera prochainement installée par la mairie.

Nous disposons donc désormais d'un lieu hautement stratégique qui nous permettra d'accueillir les adhérents et les visiteurs qui viendront chercher informations et documentation.

Le local étant maintenant aménagé, il ne nous reste plus qu'à définir les jours et heures d'ouverture au public et à organiser les permanences... avec l'aide de bénévoles.

Dans un premier temps nous aimerions ouvrir le local tous les samedis après-midi. Avis aux volontaires !

### Crise ostréicole

L'association environnementale que nous sommes ne pouvait pas ne pas évoquer la crise que vient de traverser l'ostréiculture.

Jacques Ridet a donné des informations sur la valeur des tests actuellement utilisés. Il a exprimé l'espoir de la profession que les pouvoirs publics feront toute la lumière sur ce problème

et autoriseront la mise en œuvre de tests fiables.

### Élection du conseil d'administration

Maurice Soubirou propose, pour le renouvellement du tiers du conseil d'administration, les candidatures de Francis Dalet, Jacques Ridet, Annie Roux et Maurice Soubirou, et l'élection de Bernadette Antonini, cooptée en cours d'année.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est achevée par le pot de l'amitié dans le nouveau local de la Maison du Port.

## Ça s'est passé...

### • Samedi 12 juillet

#### Rallye pédestre 3<sup>ème</sup> édition.

Toutes les équipes ont été récompensées. L'équipe gagnante était celle que formaient Jean-Pierre Barrière et Chantal Sigrist, laquelle raconte :

*« Nous partîmes 500 - non ça c'est une autre histoire - huit équipes prêtes à affronter les difficultés d'un questionnaire dont nous ne doutions pas des subtilités.*

*Entrant "sans crainte dans la vénérable forêt du Coulin" nous ne savions pas ce qui nous attendait, certes le temps se prêtait à la promenade mais nous nous demandions s'il faudrait arpenter 140 hectares pour être reconnu membre de l'association ; parce qu'enfin adhérer c'est bien, participer c'est mieux !*

*Étape ombrée, chênes (pédonculés ou pas) fougères aigle, et déjà un petit cadeau : nous trouvons rapidement le trésor promis par l'énigme au pied des chênes enlacés, qui nous rappellera cet hiver les bons moments passés sous les frondaisons.*

*Parce que des arbres, nous en aurons vu, des pins, des chênes, des arbousiers, parmi tout ce que le site recèle, il faudrait 80 ans (tiens ! comme les noces de chêne justement) pour n'en manquer aucun.*

*En plus il fallait ramasser des pignes (à défaut d'avoir trouvé l'expression locale pour les ajoncs, j'emploie à dessein celle-ci), des grépins et des feuilles de chêne.*

*N'ayant pas lu la suite du questionnaire nous nous demandions à quoi cela allait servir et nous avons repris la route chargés tels des ânes bâtés...*

*Une rencontre improbable, quoiqu'un peu effrayante nous fit nous attarder : dame couleuvre se chauffant au soleil se laissa approcher, regarder, photographier, oserai-je dire pour ma part, de loin... Mais un autre animal plus familier nous attendait, l'écureuil - que nous n'avons pas vu mais dont je suis sûre qu'il devait bien rire à voir ces bipèdes ramasser sa pitance ! Sujet d'une question, il nous fit dériver vers de succulentes recettes (ah la tarte aux pignons ! ô la salade landaise ! hé le pesto !), on se demande à quoi ressemblerait la cuisine méridionale sans les pignons...*

*Après la forêt, l'eau : zone humide, marais, plage, lieu de loisirs (retour à la civilisation touristique). C'était un peu pénible de faire le tour de la baignade d'Arès et nous avons préféré perdre des points plutôt que de goûter l'eau... salée.*

*Retour vers des lieux plus arborés et dans la clairière, jeu d'adresse : le lancer de pignes dans un tonneau (saviez-vous que le championnat du monde de lancer de pignes a lieu chaque année à Saint-Jean d'Illac ?)*

*Nous voilà repartis vers d'autres horizons, sur le sentier dit "Chemin de Compostelle" (on se demande bien pourquoi les Anglais seraient passés par là, mais ça ne fait rien, la légende est jolie) sans bâton de pèlerin, sans coquille, absolument pas "jacquets" mais de bonne humeur toujours.*

*Au bout de la route, non ce n'était pas Santiago mais les bassins de décantation... beaucoup moins poétiques ; cependant là était donné libre cours à notre imagination puisqu'il fallait proposer une interprétation personnelle de leur aspect (l'épreuve n'était-elle pas un brin tendancieuse ?...). Quelques suggestions amusantes furent lues lors de la proclamation des résultats, du "camp de concentration dans le Sahel" à la "piscine où on se baigne... mais sans moi" !*

*Enfin retour par la plage vers la maison du port et petit exercice de botanique, c'est quoi cet arbuste ? et c'est quoi ce qui repousse ? et que trouve-t-on dans les prés salés ? Sans oublier la collecte de plumes d'oiseaux de passage.*

*Encore un effort, disait le questionnaire, il ne nous restait plus qu'à faire preuve de créativité et à confectionner des parures à l'aide des aiguilles de pin et des feuilles de chêne transportées jusque là. Des boutonnières au couvre-chef 1930 en passant par les colliers et les cache queue-de-cheval, tout y était, et ces accoutrements n'ont fait qu'augmenter la bonne humeur ravivée par des boissons fraîches fort bienvenues. Vinrent les résultats, ce fut surtout prétexte à rire et à congratulations réciproques.*

*Bref un très bon moment qui récompensait les efforts des participants mais surtout des GO pour le mal qu'ils s'étaient donné. »*

• **Vendredi 29 août - jeudi 4 septembre**

**"Les Quinconces inspirent les artistes"**

Une fois encore, l'édition 2008 du concours a rassemblé des œuvres très variées et d'un bon niveau. Ce qui prouve, s'il en était besoin, que le site naturel offre au regard du peintre, du photographe et du poète des visages toujours renouvelés.

Les lauréats sont :

**1er Prix peinture**                      **Jeanne Bodin**  
**2ème Prix peinture**                      **Mary Brand**

**1er Prix photo**  
**2ème Prix photo**  
**1er Prix texte**  
**2ème Prix texte**  
**Prix Jeune talent**  
**Prix du président**  
**Prix du public**

**Bernard Duloutre**  
**Catherine Pladys**  
**Chantal Sigrist**  
**Audrey Lafond**  
**Nathan Lagauche**  
**Michaël Sabatier**  
**Sylvianne Buisson**

L'exposition à la Maison Louis-David a attiré pas loin de 600 visiteurs.

• **Lundi 15 septembre**

**Chantier au port ostréicole**

Les travaux pour la mise aux normes européennes des installations ostréicoles ont repris avec la réfection des claires insubmersibles derrière les grands ateliers.

• **Samedi 20 et dimanche 21 septembre**

**Journées du patrimoine**

Accueilli à l'entrée de la salle du Broustic par les peintres locaux et leurs chevalets bien garnis, un public nombreux a apprécié la très belle exposition installée en parallèle par Alain Videau, président de l'association communale de chasse, et François Dalet, qui présentait la faune et la flore du site naturel des Quinconces St-Brice.



À côté d'eux étaient présents le Club des cartophiles et Claude Perreaud qui avait sorti bien des trésors de sa collection pour nous faire revivre l'activité économique d'Andemos en 1907.

• **Samedi 20 septembre**

Lors de sa première réunion après l'assemblée générale, le conseil d'administration a réélu son bureau :

**Président :** Maurice Soubirou  
**Vice-présidents :** Claude Perreaud et Marie-Hélène Ricquier  
**Secrétaire :** Annie Roux  
**Trésorière :** Christine Meynard

Administrateurs :

**Bernadette Antonini, Francis Dalet, Georges-Michel Fourgeot, René Picard, Jacqueline Reinhardt, Jacques Ridet et Françoise Romberg.**

**Ne manquez pas...**

• **Samedi 6 décembre**

**Les Quinconces pour le Téléthon**

Dernière activité de l'année, nous vous proposerons une visite ciblée du site et du vin chaud à la Maison du Port. Vous pourrez acheter des œuvres réalisées par des artistes andemosiens (originaux ou reproductions) et profiter d'une animation musicale surprise. Le tout au profit du Téléthon bien sûr !

**et pour la suite...**

Vous trouverez le calendrier complet des activités pour l'année 2009 dans le prochain ÉCHO DES QUINCONCES à paraître fin décembre/début janvier et bientôt sur le site Internet.

Ce calendrier sera au moins aussi fourni que le programme de l'année écoulée.

Prochain rendez-vous :

• **Samedi 24 janvier 2009**

**Dîner d'hiver :**

Réservez dorénavant et déjà votre soirée ! Vous pouvez vous inscrire dès maintenant (tél. 05 56 82 46 16).

**Les mots croisés de Framboise Horizontal**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										
XII										

**I.** Flotte italienne. **II.** As - Donner du sens. **III.** Quelle coquille ! **IV.** Vieux espagnols - A mal au coeur. **V.** Moitié d'un tout petit - Il est manche ! - C'est relatif. **VI.** Incapables de trouver un bon parti. **VII.** Très d'actualité - Neutre pour un Britannique. **VIII.** Petite quantité - Poignée de main. **IX.** Se donne en spectacle. **X.** Rouge de la réserve - Véhicule de marque. **XI.** Pourraient avoir leur jeu ! **XII.** Sigle français - Protectrice de l'art de la botte.

**Vertical**

**1.** Réduit - Grande cuvette. **2.** On est en froid avec elle - Adverbe. **3.** Déesse mère - En route - Tendu quand il est en boule. **4.** Bassin portuaire - Doit se rendre. **5.** Caprices de souffleur -

Prénom féminin. **6.** Terminaison verbale - Aux arrêts. **7.** De peu de valeur - Canot de sauvetage. **8.** Grand rassemblement - Génèrent de gros coefficients. **9.** Leurs voix ne comptent pas - Présente son patron. **10.** Figures toujours en vue.

(Solution dans le prochain numéro)

**Solution du n° 14**

**Horizontal**

**I.** Bécasse. **II.** Usera - Ru. **III.** Sonar - SR. **IV.** Sic - En. **V.** Ures. **VI.** Relues. **VII.** Ère - LR. **VIII.** Ga - Nerfs. **IX.** Àme - Ein. **X.** Ré - Garée. **XI.** ENA - Do. **XII.** Retend.

**Vertical**

**1.** Buses - Égarer. **2.** ESO - Ramène. **3.** Censure - AT. **4.** Araire. **5.** Sarcelle - Arn. **6.** Surfer. **7.** Erse - Sied. **8.** Urnes - Néo.